

Les autorités de santé de l'Union Européenne ont assorti la mise sur le marché du médicament Thalidomide Celgene de certaines conditions. Le plan obligatoire de minimisation des risques en Belgique et au Luxembourg, dont cette information fait partie, est une mesure prise pour garantir une utilisation sûre et efficace du médicament Thalidomide Celgene (RMA version modifiée 10/2017).

Thalidomide Celgene®

Formulaire de commande de stock minimal

Pharmacien : _____ (Hôpital :) _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Je confirme que :

- J'ai lu et compris le « *Dossier d'information destiné aux professionnels de la santé* »;
- J'accepte de me conformer aux modalités du « *Programme de Gestion de Risque pour Thalidomide Celgene* » ;
- J'accepte de vérifier le « *Formulaire d'autorisation de prescription* » pour m'assurer que la catégorie du patient a été déterminée par le médecin, que les étapes appropriées ont été respectées par le médecin pour chaque type de patient et que la déclaration de prescription a été complétée ;
- J'accepte de ne délivrer le médicament Thalidomide Celgene au patient que lorsque la catégorie du patient a été déterminée par le médecin, que les étapes appropriées ont été respectées par le médecin pour chaque type de patient et que la déclaration de prescription a été complétée.

Je demande la fourniture du stock suivant en tant que réserve minimale et je confirme que le médicament Thalidomide Celgene ne sera délivré au patient que dans les conditions prévues par le programme.

Nombre de boîtes	
Thalidomide Celgene 50 mg, 28 gélules	

Signature du pharmacien : _____

Date: __ / __ / __